

Rénovation Cuisine & Salle à Manger

CENTRE HOSPITALIER DE SENS

89100 SENS

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) – Phase PRO

LOT N° 03 – CLOISONS / DOUBLAGES / FAUX PLAFONDS

Maîtrise d'ouvrage

CENTRE HOSPITALIER DE SENS
1, Avenue Pierre de Coubertin
89108 SENS Cedex

Maîtrise d'ouvrage déléguée

SODEXO en France
C.P. 40 – 6, rue de la Redoute
78043 GUYANCOURT

Maîtrise d'œuvre

ARCHITECTE : ATELIER ARTEFAKT ARCHITECTES
7 rue Pestalozzi – 75005 PARIS
Tél. : 09.73.17.09.50 – k.tizraoui@atelier-artefakt.net

B.E. CUISINE : SPACE DESIGN RESTAURATION
C.P. 40 – 6, rue de la Redoute
78043 GUYANCOURT

INDICE DE RÉVISION : 01 – MAI 2026

SOMMAIRE

TITRE I – GÉNÉRALITÉS

- 1.1 – Objet
- 1.2 – Documents de référence

TITRE II – CLOISONS

- 2.1 – Cloisons en plâtre standard
- 2.2 – Cloisons en plâtre hydrofuge

TITRE III – DOUBLAGES

- 3.1 – Doublages et encoffrements en plâtre standard
- 3.2 – Doublages en plâtre hydrofuge

TITRE IV – FAUX-PLAFONDS

- 4.1 – Faux-plafonds hygiéniques dalle 60×60
- 4.2 – Plafond en dalles résine polyester
- 4.3 – Faux-plafond existant conservé – salle à manger
- 4.4 – Ouvrages associés et réservations en faux-plafond – zone self

PRÉAMBULE

L'entreprise devra impérativement prendre connaissance et tenir compte de l'ensemble des pièces écrites de tous les lots et en particulier du CCTP Lot 00 – Prescriptions Communes.

⚠ Tous les travaux seront exécutés en site hospitalier occupé (ERP type U) avec maintien de la continuité du service d'allotissement des repas patients. Les contraintes HACCP, phasage en 3 phases et continuité de service s'appliquent intégralement.

Documents graphiques de référence (dossier complet Indice 04) :

- A.1.1 – Plan existant général 1/200
- A.2.1 – Plan projet général 1/200
- A.2.1.1 – Plan projet zone cuisine 1-2 (1/100)
- A.2.1.2 – Plan projet zone cuisine 3-4-5 (1/100)
- A.2.1.3 – Plan projet self/salle à manger (1/75)
- A.2.2.1 / A.2.2.2 / A.2.2.3/ A.2.2.4– Coupes cuisine AA'-BB', CC'-DD', EE'-FF'-GG' (1/75)
- A.2.3.1 / A.2.3.2 / A.2.3.3 – Coupes self HH'-KK', II'-LL', JJ' (1/50)
- A.3.1 – Plan démolition zones 1-2 (1/100)
- A.3.2 – Plan démolition zones 3-4-5-6 (1/120)
- A.4.1 – Plan cloisonnement / doublage cuisine zone 1-2 (1/100)
- A.4.2 – Plan cloisonnement / doublage cuisine zone 3-4-5 (1/100) – y compris détail soubassement PVC (1/30)
- A.4.3 – Plan cloisonnement / revêtement mural zone self-salle à manger (1/75)
- A.5.1 – Plan plafond cuisine zone 1-2 (1/100)
- A.5.2 – Plan plafond cuisine zone 3-4 (1/100)
- A.5.3 – Plan plafond zone self-salle à manger (1/75)
- B.1 – Plan électricité (1/150)
- B.2 – Plan plomberie (1/150)
- B.3 – Plan éclairage (1/150)
- C.1, C.2, C.3 – Plans de phasage (1/200)

TITRE I – GÉNÉRALITÉS

1.1 – Objet

Le présent lot couvre les cloisons en plâtre (standard et hydrofuge), les doublages et encoffrements en plâtre (standard et hydrofuge), et les faux-plafonds du projet, à l'exclusion des cloisons et plafonds isolants (panneaux sandwich), qui sont HORS LOT 03.

1.2 – Documents de référence

- DTU 25.41 – Plaques de plâtre
- DTU 25.42 – Doublages et habillages
- NF EN 13162 – Produits isolants thermiques
- Règles ATEC cloisons isolantes alimentaires
- Normes HACCP – matériaux en contact indirect avec aliments

TITRE II – CLOISONS

2.1 – Cloisons en plâtre standard

2.1.1 – Cloison plâtre standard – zone self / salle à manger

Fourniture et mise en œuvre de cloisons en plaque de plâtre standard à simple parement de type Placostil® 72/48 SAA des Ets Saint-Gobain ou équivalent. Constituées de :

- D'une ossature rails de 48 mm et montants de 48 mm, simples ou doubles avec un entraxe de 0,40 à 0,60 m
- De parements (2 faces) par 1 plaque de plâtre standard de type BA13 mm type Habito® ou équivalent
- Laine minérale de 45 mm en remplissage
- Compris le traitement des joints (bande + enduit), des angles rentrants (bande + enduit), des angles saillants (cornière métallique + enduit), etc...
- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et recommandations du fabricant

Caractéristiques de la cloison :

Résistance au feu : **EI 30**

Isolation acoustique : **RA ≥ 38 dB**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger – Bouchement de la baie entre salle du conseil et salle à manger (A.4.3)

2.1.2 – Écran de cantonnement en plâtre h.50 cm

Fourniture et mise en œuvre d'un écran de cantonnement en plaques de plâtre BA13 standard, hauteur 50 cm, suspendu en sous-face de plafond sur ossature métallique galvanisée.

L'écran assure la séparation visuelle et de cantonnement entre le self et la salle à manger conformément aux plans A.4.3 et A.5.3.

Compris suspentes, fixations, traitement des joints (bande + enduit), des angles, ainsi que toutes les jonctions avec les plafonds adjacents. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41.

Caractéristiques :

Hauteur : **50 cm**

Type de plaque : **BA13 standard**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – En sous-face de plafond, séparation self / salle à manger (A.4.3 / A.5.3)

2.2 – Cloisons en plâtre hydrofuge

2.2.1 – Cloison plâtre hydrofuge type 72/48

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de type « 72/48 » à parement hydrofuge, plaque de type Pregy WAB BA13 des Ets Siniat ou équivalent. Constituées de :

- D'une ossature rails de 48 mm et montants de 48 mm, simples ou doubles avec un entraxe de 0,40 à 0,60 m
- De parements (2 faces) par 1 plaque de plâtre BA13 à haute résistance à l'eau destinée aux environnements très humides (EC), type Pregy WAB BA13 ou équivalent
- Laine minérale hydrofuge de 45 mm en remplissage
- Compris le traitement des joints (bande + enduit), traitement des angles rentrants (bande + enduit), des angles saillants (cornière métallique + enduit)
- La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et recommandations du fabricant

Caractéristiques de la cloison :

Type de plaque : **GMFH1I (Hydrofuge H1 + Haute Dureté I selon EN 520)**

Couleur du parement : **Vert**

Résistance au feu : **EI 30**

Isolation acoustique : **RA ≥ 39 dB avec laine minérale**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Certifications : **A+**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Self – Séparation latérale avec salle à manger (A.4.3)

TITRE III – DOUBLAGES

3.1 – Doublages et encoffrements en plâtre standard

3.1.1 – Doublage mural plâtre standard à peindre

Fourniture et mise en œuvre de doublage en plaques de plâtre de parement à haute dureté de type BA13 Placoplatre® des Ets Saint-Gobain ou équivalent.

Couleur : **Ivoire**

Type de bord : **BA**

Épaisseur réelle : **12,5 mm**

Largeur : **1,2 m**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Pose sur ossature métallique galvanisée fixée sur paroi d'adossement existante, compris le traitement des joints (bande + enduit), des angles rentrants (bande + enduit), des angles saillants (cornière métallique + enduit), ainsi que toutes les jonctions sol et plafond suivant recommandations du fabricant.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.42 et recommandations du fabricant.

Localisation : selon plans

ZONE Z02– Salle de détente personnel

3.1.2 – Coffrages en plâtre standard – zone self

Mise en œuvre d'encoffrements constitués de plaques de plâtre BA13 haute dureté de 13 mm d'épaisseur vissées sur une ossature métallique galvanisée, elle-même fixée sur les parois d'adossement existantes ou les supports structurels.

Dans ces encoffrements, incorporation des réseaux et équipements techniques selon nécessité (coordination Lots 06 Électricité, Lots Plomberie et CVC).

Compris le traitement des joints entre plaques (bande + enduit), le traitement des angles rentrants (bande + enduit), des angles saillants (cornière métallique + enduit), ainsi que toutes les jonctions sols et plafonds.

La mise en œuvre sera conforme à l'Avis Technique du fabricant et aux Normes et DTU en vigueur.

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Self – Deux coffrages côté niches déco (A.4.3)

3.2 – Doublages en plâtre hydrofuge

3.2.1 – Doublage mural plâtre hydrofuge – zones humides

Fourniture et mise en œuvre de doublage en plaques de plâtre à haute résistance à l'eau destiné aux environnements très humides (EC), de type Pregy WAB BA13 des Ets Siniat ou équivalent.

Couleur : **Vert**

Type de plaque : **GMFH1I (Hydrofuge H1 + Haute Dureté I selon EN 520)**

Épaisseur réelle : **12,5 mm**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Résistance thermique : **0,05 m².K/W**

Certifications : **A+**

Impact carbone (cycle A-D) : **3,57 kgCO₂/m²**

Pose sur ossature métallique galvanisée fixée sur paroi d'adossement, compris le traitement des joints (bande + enduit), des angles rentrants et saillants, ainsi que toutes les jonctions sol et plafond suivant recommandations du fabricant.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.42 et recommandations du fabricant.

Localisation : selon plans

ZONE Z02 / Z03 – Paroi de separation Laverie / salle à manger sur face salle coté à manger

3.2.2 – Doublage plâtre hydrofuge support de revêtement mural hygiénique PVC

Fourniture et mise en œuvre de doublage en plaques de plâtre hydrofuge type Pregy WAB BA13 des Ets Siniat ou équivalent, destiné à servir de support à un revêtement mural hygiénique en plaque PVC blanche.

Le support sera dressé avec planéité ≤ 3 mm/2 m pour recevoir le revêtement de finition.

Type de plaque : **GMFH1I (Hydrofuge H1 + Haute Dureté I selon EN 520)**

Couleur : **Vert**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Planéité de pose : **≤ 3 mm sur règle de 2 m**

Pose sur ossature métallique galvanisée, compris le traitement des joints (bande + enduit), des angles, ainsi que toutes les jonctions sol et plafond. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.42.

Localisation : selon plans

ZONE Z02 / Z03 – Paroi de separation Laverie / salle à manger sur face coté Laverie

3.2.3 – Soubassement mural hygiénique h.130 cm en plaque PVC

Fourniture et mise en œuvre d'un soubassement mural hygiénique d'une hauteur de 130 cm, posé sur doublage en plaques de plâtre hydrofuge (voir 3.2.2).

Le soubassement est constitué conformément au détail A.4.2 (échelle 1/30) de :

- Plaque PVC blanche rigide 2 mm posée sur doublage hydrofuge dressé.
Type GLASBORD FX 1,9mm des ETS HYDEWA ou techniquement equivalent
EUROCLASS B-s1d-0
Compris profilé d'arrêt blanc en partie haute
- Plinthe PVC h. 94mm en pied. Type HYGIEN+ des ETS HYDEWA ou techniquement equivalent
Blanc RAL9003
Compris traitement des angles entrants, angles sortants, raccords et embouts

Le doublage hydrofuge support sera dressé avec planéité ≤ 3 mm/2 m. La pose du PVC se fera par collage avec colle néoprène ou équivalent, joints silicone alimentaire à toutes les jonctions.

Hauteur : **130 cm**

Plaque PVC : **Blanche rigide 2 mm**

Plinthe : **PVC h. 94mm**

Profilé d'arrêt : **Blanc**

Localisation : selon plans

ZONE Z03 – Attente chariots repas / Conditionnement (A.4.2)

3.2.4 – Habillage mural hygiénique en plaque PVC toute hauteur

Fourniture et mise en œuvre d'un soubassement mural hygiénique toute hauteur,

Constitué de :

- Plaque PVC blanche rigide 2 mm posée sur doublage hydrofuge dressé.
Type GLASBORD FX 1,9mm des ETS HYDEWA ou techniquement equivalent
EUROCLASS B-s1d-0
- Plinthe PVC h.10 cm en pied. Type HYGIEN+ des ETS HYDEWA ou techniquement equivalent
Blanc RAL9003
Compris traitement des angles entrants, angles sortants, raccords et embouts

Sur support neuf ou existant selon localisation.

Reprise de planéité ≤ 3 mm/2 m à la charge du present lot.

La pose du PVC se fera par collage avec colle néoprène ou équivalent, joints silicone alimentaire à toutes les jonctions.

Hauteur : **Toute hauteur**
Plaque PVC : **Blanche rigide 2 mm**
Plinthe : **PVC h. 94mm**

Localisation : selon plans

ZONE Z02 – Préparations froides et Légumerie

ZONE Z03 – Laverie

3.2.5 – Renovation des plinthes existantes

- Fourniture et mise en œuvre de plinthes pleines en PVC sans corps creux de type HYGIEN+ des ETS HYDEWA ou techniquement équivalent
Blanc RAL9003
Hauteur 94mm

Sur support existant après dépose des plinthes existantes

Compris traitement des angles entrants, angles sortants, raccords et embouts

Localisation : Toutes zones de production

Suivant relevé à faire lors de la visite obligatoire

TITRE IV – FAUX-PLAFONDS

4.1 – Faux-plafonds hygiéniques dalle 60×60

Fourniture et pose de faux-plafonds suspendus démontables en dalles de type Hygiene Performance A de chez Ecophon, dimensions 60 × 60 × 0,2 cm, ou référence techniquement équivalente.

Plafond constitué de dalles en laine de verre haute densité, avec une finition Akutex TH sur la face exposée. Dos du panneau recouvert d'un tissu de verre et chants enduits. Les panneaux sont maintenus sur l'ossature T24 par les clips Connect Hygiène.

Dans ces faux-plafonds, prévoir toutes sujétions pour incorporation des grilles de ventilation (Lot 09), des luminaires d'éclairage (Lot 08), des têtes de détection (Lot 10), et cornières acier laqué au pourtour en raccords avec les parois verticales, menuiseries, etc...

Réalisation des jouées partout où nécessaire en plaques de BA13 compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Caractéristiques :

Dimensions : **600 × 600 × 20 mm**

Résistance à l'humidité : **HR ≥ 95 %**

Réaction au feu : **A2-s1, d0**

Absorption acoustique : **$\alpha_w = 0,95$**

Ossature : **T24, clips Connect Hygiène**

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Self – au dessus de la distribution (A.5.2)

4.2 – Plafond en dalles résine polyster

Après dépose intégrale du faux-plafond existant (ossature + plaques) en zone laverie vaisselle / chariots,

Fourniture et pose de faux-plafonds suspendus démontables en dalles de résine polyester armée de fibre de verre (PRF), à surface lisse gelcoat blanc brillant, lessivable et certifiée pour contact alimentaire indirect.

Ossature à haute résistance à la corrosion de type ECOPHON C3/C4 T24 ou produit techniquement équivalent

Caractéristiques exigées des dalles :

- Dimensions : 600 × 600 mm – Épaisseur : 2 mm minimum
- Finition face exposée : gelcoat blanc brillant, surface parfaitement lisse sans porosité
- Réaction au feu : M1 ou Euroclasse B-s2, d0 minimum – PV à fournir obligatoirement
- Résistance à l'humidité : imputrescible, insensible aux variations hygrométriques
- Résistance chimique : résistant aux détergents alcalins, désinfectants chlorés, vapeur haute pression
- Certification de migration alimentaire : conforme Règlement UE n°10/2011 – certificat obligatoire
- Émissions dans l'air intérieur : label A+
- Coloris : blanc

Ossature et maintien :

Ossature métallique à entretoises traitées en acier spécial de haute résistance à la corrosion, et semelles en acier galvanisé revêtu

Toutes fixations exposées en acier inoxydable AISI 304 minimum.

Dalles maintenues par clips anti-soulèvement en acier inoxydable permettant la dépose individuelle sans démontage de l'ossature.

Sujétions incluses : Profilés de rive et d'about en inox – Toutes découpes et réservations pour équipements des autres lots avec bagues de finition inox et joint silicone alimentaire – Jouées verticales dans un matériau identique aux dalles aux droits des retombées et changements de niveau.

Documents à fournir : Fiche technique– PV de réaction– Certificat de migration alimentaire – Label A+ –

Localisation : selon plans

ZONE Z03 – Zone laverie vaisselle / chariots (A.5.3)

4.3 – Faux-plafond existant conservé – salle à manger

Reprise du faux-plafond existant en dalles minérales 60 × 60 mm, conservé en salle à manger principale, à modifier conformément au plan A.5.3.

- Remplacement de l'intégralité des plaques existantes par dalles en laine de roche 22mm de type TONGA A22 – EUROCOUSTIC des ETS SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent

Euroclass A2-s1,d0

Absorption acoustique : $\alpha_w = 1,00$

Coloris au choix de l'architecte

- Compris pose et mise en décharge des dalles existantes
- Mise en peinture blanche de l'ensemble des ossatures plafond conservés (application Lot 05 selon découpage du marché)
- Reprise en l'état des parties abîmées du plafond et de l'ossature dans les zones d'intervention (note A.5.1 / A.5.2)

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger principale (A.5.3)

4.4 – Ouvrages associés et réservations en faux-plafond – zone self

Ouvrages complémentaires en sous-face ou intégrés au faux-plafond de la zone self / salle à manger, selon plan A.5.3.

4.4.1 – Repositionnement diffuseur CTA

Repositionnement, sur le faux-plafond neuf, d'un (1) diffuseur de la CTA existante conservée. Le présent lot exécute la découpe du faux-plafond et le calfeutrement étanche autour du diffuseur ; la dépose / repose du diffuseur lui-même relève du Lot 09.

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Self – Selon position définie en coordination avec Lot 09

4.4.3 – Réservations rétroprojecteur et écran rétractable

Fourniture et mise en œuvre des réservations et découpes en faux-plafond pour rétroprojecteur et écran rétractable, conformément au plan A.5.3. Les équipements eux-mêmes sont hors lot (Lot 10) ; le présent lot exécute les renforts, réservations, trappes et finitions périphériques.

Localisation : selon plans

ZONE Z06 – Salle à manger – Selon implantation A.5.3

4.4.4 – Découpes et sujétions pour lots techniques

Le présent lot exécute, dans tous les faux-plafonds visés aux articles 4.1, 4.2 et 4.3, l'ensemble des découpes, réservations et sujétions nécessaires à l'incorporation :

- Des luminaires (Lot 08)
- Des têtes de détection incendie (Lot 10)
- Des grilles de soufflage / reprise CVC (Lot 09)
- Des haut-parleurs et autres équipements de sonorisation (Lot 10)

L'ensemble en parfaite coordination avec les lots techniques concernés.

– Fin du CCTP Lot 03 –